AUTOMN'EN RIRE

FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR

Règlement

Organisateurs L'association A.C.C.Giroussens est par son bureau l'organisatrice du festival du rire de Giroussens : « Automn'en rire »

Principe Cette association organise un festival annuel sur plusieurs jours autour du 3 ème week-end d'octobre. Ce festival est ouvert a des troupes **non professionnelles** , adolescents ou adultes qui devront présenter un spectacle **abouti**

Décor et Régie Les spectacles sont présentés dans une salle pour le moment (voire 2 dans quelques temps) la dimension du plateau est de 10m x 6m une hauteur de sol de 60 cm et uns hauteur de scène de 5 mètres. Elle est équipée d'un rideau de fond noir ainsi que de pendrillons de côté, et un rideau avant de fermeture de scène

La salle est équipée de projecteurs pc 1000 en façade ainsi qu'en douche environ 15 pc . Au point de vue sonorisation des enceintes amplifiées sont à disposition , avec une régie son sur laquelle 4 sorties micros sont à disposition.

Chaque troupe retenue pour le festival devra s' adapter avec le matériel en place si toute fois besoin d'une poursuite ou de découpe nous avertir lors de la fiche d'inscription nous essaierons de faire pour le mieux ; Pour un matériel plus sophistiqué vidéo- projecteur stroboscope … il sera à la charge de la troupe qui devra se mettre en contact avec le technicien de la salle pour l'installation. 06 8512 66 09 Christian Coello

Participation

Ce festival ne décerne ni prix ni récompense.

Les comédiens et les techniciens des troupes participantes bénéficient d'une entrée gratuite à un spectacle du festival et à un euro symbolique pour les autres spectacles .

Les comédiens et techniciens bénéficient du repas d'avant spectacle gratuitement. Des repas supplémentaires pourront être servis pour les accompagnateurs au nombre maximum de 3 et devront être réservés au moment de l'inscription définitive.

Les troupes ayant parcouru plus de deux cent kilomètres (aller-retour) pour participer au festival recevront une indemnité forfaitaire de transport (déterminé après le bilan financier) Elles bénéficieront d'un hébergement soit en gîte soit chez l'habitant voir disponibilité.

Programmation

Le Festival se déroule le vendredi, samedi dimanche. Le vendredi spectacle à 21 h le samedi 2 spectacles un à 15h, l'autre à 21 h, le dimanche spectacle à 15h 30

Le vendredi le montage peut se faire à partir de 16 heures, Le samedi pour la troupe qui joue à 15 h le montage peut se faire à partir de 10 heures le matin, pour la troupe de 21 heures la salle devra obligatoirement être disponible à 17 h 30 au plus tard, Pour le dimanche également salle disponible le matin à partir de 10 heures pour jouer à 15 h 30.

La troupe qui jouera le samedi à 15 heures sera sélectionnée avec un spectacle d'enfants de préférence sauf si nous n'en trouvons pas.

Le Festival à lieu à lieu dans la salle de la Boulonnette à Giroussens 81500
La programmation est à l'initiative des organisateurs.
Elle prend en compte

La durée du spectacle (2 heures maximum)

La durée du temps de démontage pour la troupe qui joue le samedi en matinée est importante vu le cours temps qui, sépare les 2 représentations

Les dates des jours de passage sont décidées par l'organisation

L'appartenance à la FNCTA est importante pour les troupes participantes à qualité égale de spectacle au vu des organisateurs, préférence sera donnée aux troupes FNCTA.

Les candidatures devront être retournées à l'adresse suivante avant le 30 avril

Jean-claude.chambert@orange.fr ou adresse postale : jean-claude Chambert 49, route des crêtes 81500 Giroussens n° tél 06 10 66 05 44

Nous organisons un Festival du rire : seront donc uniquement retenues les troupes qui ont des spectacles genre Comédie Burlesque , Vaudeville, comédie grinçante avec humour grinçant, nous étudions toutes les propositions à propos du rire.

Pour retenir les candidatures nous envoyer coupures de journaux, et dvd complet du spectacle.

L'organisation donnera le résultat de son choix avant le 15 juin de l'année en cours.

Les troupes qui auront été sélectionnées auront 15 jours pour donner leur accord définitif à compter du 15 juin sachant que la programmation leur donnera l'heure et le jour de passage

Une caution de 100 euros sera demandée dans le cas où la troupe sera retenue à l'ordre de Accg Le chèque de caution ne sera débité que si la troupe ne respecte pas la convention et ses engagements une fois la programmation définitive établie sauf cas avéré de force majeure.

Tous les dossiers de candidature seront conservés et mis en attente jusqu'au Festival Ils seront restitués pendant ou après le Festival.

SACD -Responsabilité

Pour les œuvres inscrites à la SACD, la troupe doit fournir aux organisateurs, lors de la candidature, une copie de l'autorisation de jouer dûment remplie et qui sera validée à la date du Festival

Les droits de SACD sont à la charge de l'organisateur

La mairie de Giroussens et les organisateurs ne sont pas responsables des accidents corporels et matériels ainsi que des vols qui pourraient subvenir pendant le Festival Tous les participants doivent être assurés en responsabilité civile et fournir une copie de l'attestation d'assurance.

Dossier de Candidature

Le dossier de candidature comprend :

- *La fiche de candidature dûment remplie (version numérique ou papier)*
- *Une copie de l'attestation FNCTA si la troupe est retenue*
- *Un descriptif et un historique de la troupe*
- *Des photographies une affiche du spectacle un dvd du spectacle ainsi que des coupures de presse dvd surtout si la troupe est éloignée*
- *Une copie de l'autorisation SACD*

Les troupes retenues devront compléter leur dossier par :

- *Quelques photos papiers ainsi que 2 affiches destinées à un affichage dans le hall de la salle de spectacle*
- *Le chèque de caution de 100 euros*
- *La liste nominative des comédiens, techniciens et metteur en scène participant au spectacle retenu*
- *Une copie de l'assurance responsabilité civile*

Il doit être envoyé avant la date limite à l'adresse suivante jean-claude Chambert 49 route des crêtes 81500 Giroussens

L'inscription au Festival « Automn'en rire » implique l'acceptation de l'intégralité de ce règlement